



Entretien avec une directrice complétée par une étudiante contractuelle alternante.

FSU-SNUipp 31 : Tu es directrice d'une école 5 classes et cette année, tu es complétée sur ton temps de direction par une étudiante alternante. Quelle est votre organisation ?

Elle est là un jour par semaine, elle me complète à 25%. Dans l'année elle a également eu 3 semaines (2+1) de stages massés dans une autre école pour découvrir d'autres cycles.

En pratique, qu'est-ce que cela change par rapport à l'organisation classique, où tu étais complétée-e par un-e enseignant-e titulaire de secteur ? As-tu un rôle particulier auprès d'elle ?

L'étudiante a pu venir à l'école la veille des vacances, pour que nous nous rencontrions et que nous nous organisions. Je lui ai alors expliqué ce qu'étaient un cahier journal, des programmations... Je lui ai prêté des guides pédagogiques et je lui ai écrit régulièrement pendant les vacances, pour lui envoyer des exemples d'activités, des rituels, programmations... Elle prend en charge certaines matières, comme la géométrie et les arts visuels, selon une répartition que nous avons choisie ensemble.

Ensuite, elle a pu être présente sur une demi-journée de pré-rentrée. J'ai également demandé qu'elle puisse faire une journée de tuitage le premier lundi, pour ne pas qu'elle soit seule en classe la première fois.

Pour le suivi des élèves, les liens avec les familles, je suis en charge à 100%. L'année dernière, la titulaire de secteur prenait une partie en charge, faisait des rendez-vous avec des familles.

Je dois aussi l'accompagner dans ses préparations pour la classe. L'année d'alternance est tellement compliquée, j'ai senti que si je ne le faisais pas, elle ne tiendrait pas le coup. En plus du temps passé à échanger pendant les grandes vacances, rapidement, je me suis sentie obligée de préparer ses programmations pendant les petites vacances, 3-4h par période, puis à préparer la classe pour l'alléger. Je pense que cela peut représenter 1h30 par semaine.

Ce que je trouve injuste, c'est que dans les écoles d'application, les directeurs et directrices ont du temps de décharge supplémentaire pour accompagner les stagiaires. Dans mon cas, au contraire, je suis obligée de faire plus de choses. Je trouverais normal d'avoir du temps supplémentaire pour avoir un rôle de tutrice de terrain. Lorsque j'ai fait part de ces difficultés, on m'a expliqué qu'il y avait des tuteurs chargés d'accompagner les étudiant-es, et que ce n'était pas mon rôle. Pourtant, semaine après semaine, l'accompagnement est nécessaire.

Comment le rectorat organise-t-il l'accueil de ces étudiant-es ? Quand as-tu été prévenue ? As-tu eu des informations sur le calendrier, les semaines de stage, les autorisations d'absence pour le CRPE... ?

J'ai été informée fin juin que je serais complétée par un ou un-e étudiant-e alternant-e. Elle a été nommée à la veille des vacances. Mais pendant l'année, je n'ai jamais eu aucune information ou

communication, ni du rectorat ni de l'INSPE, concernant l'alternante, ses modifications d'emploi du temps et absences pour stage ou concours. C'est chaque fois elle qui m'informait.

J'ai même appris que je partais en formation néo-directeurs lorsqu'elle m'a annoncé qu'elle devait remplacer une semaine une directrice dans le même cas !

L'équipe de circonscription n'était pas informée non plus, ce qui me semble problématique. Alors qu'elle doit normalement faire le lien entre les équipes et le rectorat, la circo recevait régulièrement les informations après les étudiant.es. Rien n'était anticipé, la circonscription aurait pu être prévenue, par exemple, qu'il faudrait des remplaçant-es lors des semaines de concours. Chaque fois, que ce soit pour la rentrée, les absences pour stage, c'est moi qui ai dû demander, organiser.

Selon moi, l'accueil d'un-e étudiant-e doit faire l'objet d'une consultation de l'équipe ou de la circonscription avant de décider de l'implantation d'un support de stage. On ne peut pas se contenter de considérations comptables sur le % de décharge, il faut prendre en compte la situation globale de l'école et ses spécificités. Là en l'occurrence, le support n'est pas adapté.